

COMPTES RENDUS TOURISME 2^{ème} TRIMESTRE 2014 AVEC LES PROFESSIONNELS DU TOURISME

Rencontre du 6 mai 2014

Présents élus membres de la commission « Développement activité et économie locale » : B. Chauvet (responsable), B. Tufféry (Maire), R. Richard (mais aussi vigneron), M. Le Boulch, B. Loison (rédactrice).

Agent : S. Valla

Participants tourisme : Mme Caubert (Hébergeur), Mme Mialon (Hébergeur), Mme Ciron (Epicerie), Mme Polge (Boulangerie), Mme Brossard (Hôtel/restaurant), Mme Sénéchal (Atelier céramique), M. Vincent (Président de la cave coopérative), M. Louche (Gérant du domaine de Bellefeuille), M. Vignal (Propriétaire vigneron), M. Sagna (Président du comité des fêtes).

Absent excusé : M. Anglezan (hébergeur)

L'objectif de la rencontre est d'améliorer les relations mairie-partenaires du tourisme et de trouver ensemble des actions pour faire venir des personnes sur Vénéjan.

Après une introduction de Monsieur le Maire sur la volonté municipale de soutenir dans la mesure du possible l'activité des professionnels du secteur sur notre commune. Il leur est rappelé que la compétence « tourisme » est détenue par la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien depuis sa mise en place en janvier 2013.

Pour faire remonter vos besoins, vos questions à l'infrastructure responsable, nous devons vous connaître et dialoguer, c'est le but de cette rencontre.

Des pistes de réflexions sont étudiées au sein de la municipalité pour améliorer la dynamique touristique du village nous souhaitons avoir votre sentiment sur ces choix de développement.

Un tour de table est fait afin que tout le monde se présente et donne leurs activités.

M. le Maire étant pris sur une autre réunion laisse la parole à la responsable de la commission.

Elle leur demande quelles sont leurs attentes/besoins vis-à-vis de la municipalité afin de lancer la discussion. Elle leur donne les guides touristiques et de séjour réalisés par la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien. Le débat a été riche. Il a donc été synthétisé dans le tableau suivant :

Objet	Discussion / Demandes	Réponses/Propositions/Piste de réflexion
Office du tourisme	Depuis que l'agglomération est créée, un hébergeur ne retrouve pas les services qu'apportaient avant l'office de tourisme de Pont-Saint-Esprit du temps de RCL, ni le dynamisme. Pour figurer sur les guides de l'Office de Tourisme du Gard rhodanien, il faut payer une adhésion de 50 €/an. Un hébergeur ne trouve pas normal d'adhérer pour avoir des services alors qu'il faut aussi payer une taxe de séjour.	Cette remarque sera retransmise. La commune de Vénéjan veut aider justement les intervenants du tourisme à développer leurs activités économiques. En ce moment l'agglomération réalise un diagnostic touristique, cette entité est récente, un an seulement.

Les moyens de communication (Site Internet, flyers, guide)	➤ Un participant signale qu'un seul hébergeur figure sur le site Internet www.venejan.fr, seule l'épicerie figure également mais pas les autres commerces et services (comme l'agence postale), les caves également ne sont pas notifiées. ➤ Le site manque de dynamisme. ➤ Il est demandé si des activités sportives sont accessibles l'été, comme par exemple le tennis. ➤ Il est également demandé d'indiquer sur le site les coordonnées et les activités des associations. ➤ Il est montré aux participants le flyer créé en 2006 par la municipalité. ➤ Un hébergeur trouve aberrant que le guide de la communauté d'agglomération soit en 4 langues. ➤ Il est signalé qu'il existe plusieurs guides du côté du Rhône.	Un courrier sera envoyé à tous les intervenants tourisme afin de réactualiser les données et connaître les informations qu'ils désirent diffuser sur le site, comme par exemple les horaires d'ouverture et de fermeture. Une participante propose que les manifestations des associations soient filmées et que les vidéos apparaissent sur le site à la place des photos existantes. Il faut donner envie aux personnes de venir à Vénéjan. Des vidéos sur les commerces, les caves pourraient être également réalisées et diffusées sur le site. Le tennis peut être accessible, il faudrait un planning sur le site Internet afin que toute personne puisse voir sa disponibilité. Il faut également laisser une clé aux hébergeurs. Ces points vont être soumis à la fois au président du tennis et au maire. Ce flyer, bien réalisé selon les participants, doit être réactualisé en le mettant au goût du jour. Il a été répondu que cela coûtait moins cher de mettre tout sur un seul guides plutôt que dans faire plusieurs.
Signalétique	➤ Le président de la cave coopérative demande son panneau d'enseigne « Cave coopérative Cellier le Porte D'Or » qui a été demandé depuis 8 mois. ➤ Le président de la cave coopérative demande qu'au rond-point une lamelle indique la cave coopérative. ➤ Il manque aussi à la cave un panneau pour les différents commerces et services de Vénéjan, ainsi qu'un panneau d'accueil de l'aire de vidange. ➤ Il manque des panneaux indiquant, le château, le moulin, la chapelle, le foyer avec l'indication « Salle des fêtes », le parcours santé. ➤ Il est demandé de prévoir une signalisation des différents commerces et services en français et en anglais. ➤ Une carte de Vénéjan indiquant les différents quartiers serait importante pour permettre aux extérieurs de trouver facilement le lieu où ils doivent se rendre. ➤ Il manque sur les départementales et aux différents ronds-points des panneaux indiquant Vénéjan.	Ce panneau est en cours de réalisation. Ces points seront débattus en commission. Cette demande est en cours de traitement, la société Média plus communication qui réalise l'agenda municipale est en charge de la réalisation d'un plan qui devrait répondre à ce besoin Le service du conseil général a été contacté. La réglementation est telle que Vénéjan est indiqué au dernier carrefour rencontré.

	➤ Des panneaux appelés « enseignes publicitaires » peuvent être installées dans le domaine privé ou public en bord de route mais elles sont réglementées, souvent elles sont détériorées ou déplacées.	Il est suggéré des mettre des photos des différents monuments sur ces panneaux, c'est plus attractifs que du texte.
Taxe de séjour	➤ Un hébergeur se plaint d'avoir payé la taxe de séjour selon un forfait basé sur 62 nuitées alors que l'année dernière elle a loué son gîte que deux fois une semaine l'été dernier.	Cette information sera relayée à l'agglomération lors d'une réunion tourisme de l'agglo.
Embellissement	➤ Le centre du village est trop minéral, il faut plus de végétation, cela permettrait aussi de réduire la vitesse des automobilistes. ➤ Il faut embellir la place du village, la cave, le moulin, la rue des écoles et la route de la gare en plantant des fleurs. ➤ Remplir le lavoir. ➤ Embellir la fontaine et la croix champêtre devant la mairie.	Ce point sera relayé à la commission « Environnement ».
Visite du village	➤ Un participant demande si des visites du village peuvent être réalisées. Avant des cars venaient à l'initiative de la cave de Bellefeuille, une visite du village était programmée ainsi que le repas à l'auberge.	La réponse est oui, des groupes ou des familles peuvent visiter gratuitement le patrimoine avec comme guide l'agent du patrimoine ou pas. Sur Vénéjan nous avons : ✓ Le sentier d'interprétation « Le souffle des mots ». ✓ Les GR 42 ✓ La chapelle romane ✓ Le moulin